



PROFIL DE POSTE

CHARGE(E) D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

AU SEIN DES ATELIERS MARIANNE -CHANTIER D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Apporter une nouvelle réponse aux personnes exclues du monde du travail depuis longtemps et cumulant des difficultés d'ordre personnel, social, culturel et professionnel, en utilisant la création artisanale, artistique et collective comme moteur de l'insertion, telle est la démarche des Ateliers Marianne : révéler des potentialités et favoriser l'intégration par la création. La dynamique individuelle fortifiée et valorisée permet ainsi à chacun de se mobiliser autour de son projet personnel et professionnel : dignité retrouvée par un statut valorisant, affirmation et consolidation de ses choix, entrée ou retour dans l'emploi, en passant, si nécessaire, par une formation qualifiante.

Les activités des Ateliers Marianne:

Atelier couture : travaux de couture artisanale et industrielle, création de vêtements prêt-à-porter, accessoires de mode, création de costumes pour le spectacle vivant

Atelier déco : aménagement et décoration d'intérieur et extérieur, création de mobiliers design, éléments décoratifs, réalisation de décors pour le spectacle vivant.

Définition du poste :

Sous l'autorité de la direction : Conseiller et proposer des actions d'accompagnement professionnel et social afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes en parcours.

Activité principale :

Le/la chargé(e) d'insertion professionnelle et d'accompagnement social intervient auprès des salariés en parcours d'insertion dans l'ACI en mettant en œuvre des dispositifs d'information, de sensibilisation, d'accompagnement et d'aide sociale dans le but de permettre l'insertion dans l'emploi durable des salariés en CDDI, à la suite de leur étape en chantier d'insertion. Il/elle suit par ailleurs la personne dans son activité professionnelle, en lien avec les encadrants techniques d'ateliers, tant du point de vue du développement des compétences que de l'acquisition des comportements professionnels attendus. L'accompagnement tente de prendre en compte la problématique globale de la personne qu'elle soit sociale, médicale, psychologique, éducative, culturelle ou financière et professionnelle.

Missions principales :

- Assurer le suivi individuel, social et professionnel des salariés en insertion après avoir réalisé un diagnostic de sa situation
- Orienter vers, ou même organiser et coordonner des actions d'information, de sensibilisation ou d'éducation à destination des salariés en insertion en lien avec leurs besoins et problématiques qu'elles soient sociales, psychologiques, administratives ou professionnelles
- Proposer des actions de développement ou de maintien du lien social ou familial à destination des salariés
- Construire et entretenir des liens avec les partenaires locaux (entreprises, associations, référents de parcours, services sociaux, autres SIAE, TI38...)

- Aider la personne en parcours d'insertion, en lien avec l'encadrant, à construire son projet professionnel et à se mettre en lien avec des entreprises ou centres de formation
- Rédiger les parties « accueil des salariés, accompagnement et résultats de sortie » des bilans liés aux diverses conventions signées avec les partenaires financiers
- Mettre à jour les statistiques en vue de ces bilans
- Préparer le compte rendu semestriel de l'accompagnement pour le comité de pilotage
- Gérer le plan de formation annuel des permanents de l'association et salariés en insertion, ainsi que participer au plan de formation mutualisé TI38 (prévisions, inscriptions, bilans...)
- Faire les demandes de prise en charge et de remboursement auprès de l'OPCA

Compétences attendues

- adhérer au projet social de l'association
- Technique de conduite d'entretien
- Sens de l'organisation
- Capacités d'adaptation et d'analyse
- Qualités relationnelles (disponibilité, écoute, patience) et rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité à travailler en équipe
- Connaissance de l'environnement social, institutionnel et économique
- Respect des règles de discrétion

Qualifications nécessaires

- Formation de chargé(e) d'insertion professionnelle
- Expérience souhaitée dans l'I.A.E (insertion par l'activité économique)

Salaire

- Lieu de travail : Pont de Claix 38800
- Poste à pourvoir le 20 mars 2018
- CDD 6 mois puis CDI si concluant
- 23h par semaine
- Salaire horaire brut : 12€

Pour répondre à cette offre

Envoi CV et lettre de motivation à secretariat@lesateliersmarianne.fr et à Pole Emploi Pont de Claix avant le 7 mars 2018. Une réponse vous sera donnée rapidement pour des entretiens de recrutement prévus mi-mars 2018